

UNIVERSITE DE MONCTON

90e réunion du

SENAT ACADEMIQUE

les 27 et 28 février 1986

9h

Salon du Chancelier

Pavillon Taillon

Centre universitaire de Moncton

PRESENTS

Louis-Philippe Blanchard,
président
Paul Albert
Fernand Arsenault
Pierre Arsenault
Samuel Arseneault
Julien Belley
Adrien Bérubé
Lorraine Y. Bourque
Armand Caron
Auréa Cormier
Gilberte Couturier-LeBlanc
Michel DeGrâce
Léandre Desjardins
Marie-Elisa Ferran
Norbert Fournier
Georges François
Christel Gallant
Christophe Jankowski
Jean-Claude Ladouceur
Louis Lapierre
Roland G. LeBel
Gilberte LeBlanc
Léonard J. LeBlanc

PRESENTS

Edgar Léser
Albert Levesque
James Lockyer
Colette Martin
Eric Martin
Bernard Nadeau
Jean Nowlan
Ronald Pettigrew
Victor Ross
Marie-Thérèse Séguin
Narendra Srivastava
Néré St-Amand
Jean-Guy Vienneau
Velma Wade
Martin Waltz
Francis Weil
Paul-Emile Benoit, invité
Gérald Boudreau, invité
Normand Carrier, invité
Denis Michaud, observateur
Simonne Rainville, invitée
Jean-Guy Rioux, invité
Omer Robichaud, invité
Viateur Viel, invité Gilles
Long, secrétaire

EXCUSES: René Duguay, Bruno Hamel, Médard Collette, Louis Malenfant

TABLE DES MATIERES

| | PAGE |
|---|------|
| 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT..... | 4 |
| 2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION..... | 4 |
| 3. VERIFICATION DU DROIT DE PRESENCE..... | 4 |
| 4. CORRESPONDANCE..... | 4 |
| 5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR..... | 4 |
| 6. ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-851108..... | 5 |
| 7. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL..... | 5 |

| | PAGE |
|--|------|
| (7.3) Rapport du Directeur de l'Ecole des sciences forestières | 5 |
| (7.5) Comités tripartites de la politique linguistique | 6 |
| (7.7) Placement des finissants de la Faculté des sciences de l'éducation | 6 |
| (10) CAE: rapport..... | 6 |
| (12.1) CAE: nomination | 7 |
| (13) Résolution 10: restructuration des deux conseils de la FESR | 7 |
| (13) Résolution 33: MAP..... | 7 |
| (13.4) Résolution 34: politiques provinciales | 7 |
| 8. RAPPORT DU COMITE DES PROGRAMMES | 8 |
| 8.1 Faculté des arts..... | 8 |
| 8.2 Faculté des sciences sociales..... | 8 |
| 8.21 Maîtrise en service social..... | 8 |
| 8.22 Maîtrise en psychologie..... | 9 |
| 8.3 Ecole de nutrition et d'études familiales..... | 9 |
| 8.31 Certificat de formation complémentaire en sciences familiales; Mineur en études familiales; Certificat en études familiales | 9 |
| 8.32 Programmes suspendus..... | 9 |
| 8.4 Education permanente..... | 10 |
| 8.5 Faculté des sciences et de génie..... | 10 |
| 8.51 Baccalauréat en informatique appliquée..... | 10 |
| 8.6 Certificat en gérontologie..... | 10 |
| 9. REVISION DES REGLEMENTS UNIVERSITAIRES | 11 |
| 9.1 Rapport du Comité de révision des règlements universitaires | 11 |
| 9.2 Autres modifications..... | 12 |
| 10.2 Rapport du CCJ: autres questions..... | 12 |
| 11. COMITE DU COUTUMIER: ATTRIBUTIONS | 12 |
| 12. FACULTE DES ETUDES SUPERIEURES ET DE LA RECHERCHE | 13 |
| 12.1 Professeur associé..... | 13 |
| 12.2 Règlements spécifiques à la présentation d'une thèse | 14 |
| 12.3 Conseil de la recherche et Conseil des études supérieures: nominations | 14 |
| 13. RAPPORT DU COMITE D'ETUDE DES PROGRAMMES PLURIDISCIPLINAIRES .. | 15 |
| 14. RAPPORT D'ETAPE DU COMITE DES NORMES LINGUISTIQUES. 16 | |
| 15. CENTRE DE RECHERCHE EN LINGUISTIQUE APPLIQUEE | 17 |
| 16. RAPPORT D'ETAPE DU COMITE DE LA FORMATION GENERALE. 17 | |
| 17. RAPPORT DU COMITE CHARGE DE L'ETUDE DES CONSEILS DE FACULTE ET D'ECOLE | 18 |
| 10. RAPPORT DU COMITE CONJOINT DE LA PLANIFICATION..... | 19 |
| 18. CONDITIONS SPECIFIQUES AUX PROGRAMMES DU CUS ET DU CUSLM..... | 20 |
| 19. ECOLE DE LA FOI | 20 |
| 20. RAPPORT DU COMITE DE SELECTION DES GRADES HONORIFIQUES | 21 |

| | | |
|------|--|-----|
| 21. | RAPPORT DU BDS: PROFESSEUR(S) EMERITE(S) | 21 |
| 22. | AFFAIRES NOUVELLES | 21 |
| 22.1 | Lettre du doyen Francis Weil..... | 21 |
| 22.2 | Formation infirmière..... | 22 |
| 22.3 | Budget, financement de la recherche..... | 23 |
| 23. | PROCHAINE REUNION | 24 |
| 24. | CLOTURE | 24 |
| | ANNEXES..... | 25 |
| | Document 01 - Rapport du Comité des programmes..... | 26 |
| | Document 02 - Rapport du Comité de révision des règlements universitaires..... | 67 |
| | Document 02A - Règlements universitaires (Proposé, actuel) | 108 |
| | Document 03 - Règlements universitaires (autres modifications) | 113 |
| | Document 06 - Comité du Coutumier..... | 115 |
| | Document 08 - Rapport du Comité des programmes pluridisciplinaires | 116 |
| | Document 09 - Rapport du Comité permanent des normes linguistiques..... | 120 |
| | Document 10 - Centre de recherche en linguistique appliquée... | 133 |
| | Document 11 - Rapport d'étape du Comité d'étude sur la formation générale..... | 136 |
| | Document 12 - Rapport du Comité chargé de l'étude des conseils de facultés/écoles..... | 146 |
| | Document 13 - Conditions spécifiques des programmes d'études du CUS et du CUSLM..... | 155 |
| | Document 14 - L'Ecole de la foi..... | 159 |
| | Document 16 - Enquête auprès des finissant-e-s de la Faculté des sciences de l'éducation..... | 166 |
| | Document 17 - Procès-verbal CCJ-860221 | 175 |

6. ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-851108

Corrections

Page 15, résolution 32:

La résolution devrait se lire: "Que les documents 08 et 09 soient référés au Comité d'études des règlements universitaires."

Page 8, résolution 10:

Rayer de la résolution la partie "Que les résolutions A et C soient déléguées au Recteur pour action."

Page 11, résolution 19:

La deuxième partie de la résolution devrait se lire: "Que les admissions soient suspendues indéfiniment à partir de maintenant."

Page 9, point 9.2:

Suite à une correction apportée au point 9.2, une correction doit être apportée à la page 35:

Baccalauréat en musique (concentration histoire et techniques d'écriture musicale) en quatrième année: lire "Option (cours MU) 6 cours dont au moins 1 cours choisi parmi les suivants" et "et au moins 2 cours choisis parmi les suivants".

RESOLUTION 03-SAC-860227

Il est proposé par Edgar Léger et appuyé par Eric Martin

"Que le procès-verbal SAC-851108 soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTE.

7. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

(7.3) Rapport du Directeur de l'Ecole des sciences forestières

M. Roland G. LeBel donne le bilan de ses activités depuis son arrivée à la direction de l'Ecole. Au 31 décembre 1985, il y avait 31 étudiants d'inscrits en première année du programme. Il prévoit environ 30 étudiants pour septembre 1986; il a déjà reçu 23 demandes d'admission.

En ce qui a trait à l'embauche des professeurs, 28 ont soumis leur candidature. Entre 50 et 60 pour-cent détiennent le PhD; les autres, la maîtrise. A ce jour, deux professeurs ont été embauchés. Il s'agit de MM. Jean-Marie Binot et Iulian Barbalata. Trois autres professeurs viendront s'ajouter sous peu. M. LeBel négocie présentement avec deux autres candidats. D'ici à deux ans, il y aura neuf professeurs en foresterie. La phase finale du nouvel édifice débutera au début du mois de mars 1986. La nouvelle construction sera disponible en septembre 1986.

(7.5) Comités tripartites de la politique linguistique

RESOLUTION 04-SAC-860227

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Adrien Bérubé

"Que Arthur Girouard soit nommé président du Comité pour le Centre universitaire de Moncton;

Que Marielle Boudreau soit nommée présidente du Comité pour le Centre universitaire de Shippagan;

Que Léopold Lang soit nommé président du Comité pour le Centre universitaire Saint-Louis-Maillet."

Vote unanime ADOPTE.

(7.7) Placement des finissants de la Faculté des sciences de l'Education
(Voir le document 16 en annexe)

RESOLUTION 05-SAC-860227

Il est proposé par Jean-Guy Vienneau et appuyé par Norbert Fournier

"Que le document Enquête auprès des finissant-e-s de la Faculté des sciences de l'éducation soit reçu."

Vote unanime ADOPTE.

(10) Comité d'attestation d'études: rapport

RESOLUTION 06-SAC-860227

Après étude de la question touchant des décisions non conformes aux règlements universitaires arrêtées par le Comité d'attestation d'études, il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Marie-Elisa Ferran

"Que le Comité présente annuellement un rapport de ses activités au Sénat académique consistant en quatre listes regroupant les jugements du Comité sur les dossiers examinés:

1. Le nombre d'étudiants par faculté, école détachée ou centre (CUS ou CUSLM) qui ont satisfait à toutes les exigences du diplôme.
2. Le nombre d'étudiants par faculté, école détachée ou centre (CUS ou CUSLM) auxquels un diplôme a été accordé, mais dont les dossiers peuvent soulever des doutes importants par rapport aux règlements universitaires. Le rapport fait état des problèmes décelés.
3. Le nombre d'étudiants par faculté, école détachée ou centre (CUS ou CUSLM) auxquels un diplôme n'a pas été accordé.
4. Le nombre d'étudiants par faculté, école détachée ou centre (CUS ou CUSLM) qui n'ont pas droit au diplôme et dont les dossiers peuvent soulever des doutes importants par rapport aux règlements universitaires. Le rapport fait état des motifs du Comité.

En fonction des rapports présentés, le Sénat formule, s'il y a lieu, les directives qu'il juge appropriées au Comité d'attestation d'études, et/ou à la faculté, à l'école ou au centre (CUS ou CUSLM)."

Vote unanime ADOPTE.

(12.1) Comité d'attestation d'études: nomination

RESOLUTION 07-SAC-860227

Mise en candidature:

Eric Martin

Proposeur: Michel DeGrâce

Vote

unanime

ADOPTE.

(13) Résolution 30: restructuration des deux conseils de la
Faculté des études supérieures et de la recherche

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a reçu une
demande de la Faculté des études supérieures et de la
recherche relative à un moratoire d'un an sur l'application
de la résolution 21-SAC-850529.

RESOLUTION 08-SAC-860227

Il est proposé par Christophe Jankowski et appuyé par Auréa Cormier

"Que la question de restructuration des deux conseils soit remise à la
réunion du Sénat de mai 1986."

Vote

Pour 37

Contre 2

ADOPTE.

(13) Résolution 33: Maîtrise en administration publique

RESOLUTION 09-SAC-860227

Il est proposé par Léonard J. Leblanc et appuyé par Georges François

"Que l'étude du document 10 (Modifications à la maîtrise en
administration publique) soit reportée à une prochaine réunion."

Vote

Pour 38

Contre 1

ADOPTE.

(13.4) Résolution 34: politiques provinciales

RESOLUTION 10-SAC-860227

Il est proposé par Louis Lapierre et appuyé par Martin Waltz

"Que le groupe de réflexion universitaire afin de contribuer à
l'élaboration de politiques provinciales au niveau de l'éducation
postsecondaire soit formé des personnes suivantes:

-M. Louis-Philippe Blanchard, président

-Victor Ross

-Raoul Dionne

-2 étudiants, nommés en consultation auprès des trois centres."

Vote

unanime

ADOPTE.

RESOLUTION 14-SAC-860227

Il est proposé par Victor Ross et appuyé par Auréa Cormier

"ATTENDU la proposition 39-CGV-851207 du Conseil des gouverneurs au sujet de la maîtrise en service social,

ATTENDU les pouvoirs conférés au Sénat académique par l'article 11 de la Charte,

Que le Président du Sénat académique transmette au Conseil des gouverneurs les inquiétudes du Sénat quant aux suites que le Conseil pourrait donner à la résolution 39-CGV-851207."

Vote unanime ADOPTE.

8.22 Maîtrise en psychologie

RESOLUTION 15-SAC-860227

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Léandre Desjardins

"Que les conditions particulières d'admission à la maîtrise ès arts en psychologie soient adoptées telles que modifiées."

Vote Pour 27 Contre 12 ADOPTE.

M. Jankowski fait remarquer qu'il y a une chute dans le nombre d'étudiants de 2e cycle; l'Université de Moncton est à son plus bas niveau cette année, selon lui.

8.3 Ecole de nutrition et d'études familiales

8.31 Certificat de formation complémentaire en sciences familiales;
Mineur en études familiales;
Certificat en études familiales.

RESOLUTION 16-SAC-860227

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Colette Martin

"Que les modifications au Certificat de formation complémentaire en sciences familiales, au Mineur en études familiales et au Certificat en études familiales soient adoptées."

Vote unanime ADOPTE.

8.32 Programmes suspendus

RESOLUTION 17-SAC-860227

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Colette Martin

"Aucune nouvelle admission pour septembre 1986. Suspension pour une période indéfinie des programmes suivants: Mineur en vêtement-textiles, Certificat en vêtement-textiles et Maîtrise ès sciences (mention vêtement-textiles)."

Vote unanime ADOPTE.

NOTE: Désormais, le cours GR 4310 "Techniques d'intervention auprès des personnes âgées" sera réservé uniquement au Mineur en gérontologie.

Désormais, le cours GR 4310 "Techniques d'intervention auprès des personnes âgées" ne répondra plus à l'exigence de stage telle que formulée au Certificat en gérontologie. Tout simplement, l'étudiant devra se soumettre à un stage en milieu gérontologique, déterminé par le directeur du programme de gérontologie."

Vote unanime ADOPTE.

9. REVISION DES REGLEMENTS UNIVERSITAIRES

- 9.1 Rapport du Comité de révision des règlements universitaires
(Voir les documents 02 et 02A en annexe)

M. Gilles Long, président du Comité, en donne la composition. Au départ, M. René Didier en faisait partie, il a été remplacé par la suite par M. Armand Caron. Les autres membres étaient Marielle Préfontaine et Viateur Viel.

RESOLUTION 21-SAC-860227

Il est proposé par Jean-Claude Ladouceur et appuyé par Martin Waltz

"Que le rapport du Comité de révision des règlements universitaires soit reçu."

Vote Pour 37 Contre 2 ADOPTE.

Sénateure: Il faudrait dépasser le stade du masculin existant. Par exemple, dans la définition de "Etudiant", on devrait lire: Celui ou celle...

M. le Président propose d'étudier le document section par section.

AMENDEMENT

PROPOSITION

Il est proposé par Lorraine Y. Bourque et appuyé par Pierre Arsenault

"Que le règlement 1.16 se lise comme suit: Processus par lequel l'étudiant est autorisé à poursuivre son programme de cours. La demande de réadmission de l'étudiant à temps complet est faite à la fin de chaque année académique."

Cette amendement n'a pas été mis au vote. M. le Président demande que l'amendement soit suspendu; il faut se mettre d'accord sur une procédure plus expéditive.

Les suggestions de modifications des membres sont notées. Elles ne sont pas rapportées ici. Elles serviront à compléter le travail du Comité de révision.

DEJEUNER: de 12h36 à 14h5.

RESOLUTION 22-SAC-860227

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Martin Waltz

"Que le Sénat adopte les règlements universitaires présentés dans le document 02 du SAC-860227 en demandant au Comité de révision des règlements universitaires d'apporter des précisions au texte des règlements suivants: 1.62; 1.7; 1.11; 1.14; 1.16; 2.71; 3.6; 4.11; 6.13; 8.1; 8.22; 8.61; 8.9; 9.1; 9.5.1; 9.5.2; 10.61; 10.8; 20.61; 20.11; 20.14; 20.17; 26.22; 26.61; la numérotation.

Que les autres changements suggérés soient référés au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour étude et s'il y a lieu, présentation de recommandations à une prochaine réunion du Sénat, lesquelles suggestions portent sur les règlements suivants: 1.5; 6.15; 6.16; 10.94; 20.5; 20.68; 22.6; 20.11."

Vote unanime ADOPTE.

9.2 Autres modifications
(Voir le document 03 en annexe)

RESOLUTION 23-SAC-860227

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Néré St-Amand

"Que le document 03 soit adopté tel que modifié à l'exception du nouveau règlement."

Vote Pour 29 Contre 10 ADOPTE.

RESOLUTION 24-SAC-860227

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Colette Martin

"Que le nouveau règlement soit adopté.

Inscription à plus d'un programme d'études

L'étudiant qui est sur le point d'achever un premier programme d'études à l'Université de Moncton peut, après avoir obtenu l'autorisation de son doyen ou directeur, s'inscrire à un second programme. Dans ce cas, il doit faire une demande d'admission pour s'inscrire à ce second programme."

Vote unanime ADOPTE.

10.2 Autres questions

M. LeBlanc spécifie qu'il n'y a pas de document à déposer.

Les cinq sous-comités se sont rencontrés à une même réunion et ont procédé à la pondération des critères du Guide d'évaluation des programmes. En tout il y a 19 critères.

11. COMITE DU COUTUMIER: ATTRIBUTIONS (Voir le document 06 en annexe)

Le président du Comité, M. Léandre Desjardins donne des précisions. Le Comité s'est réuni récemment. Une première édition du Coutumier est prévue pour cet été.

RESOLUTION 25-SAC-860227

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Adrien Bérubé

"Que le document 06 (Comité du Coutumier) soit adopté tel que présenté."

AMENDEMENT

RESOLUTION 26-SAC-860227

Il est proposé par Lorraine Y. Bourque et appuyé par Francis Weil

"Que ce Comité soit un Comité spécial du Sénat académique." Vote Pour 33

Contre 6

ADOPTE.

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée:

"Que le document 06 (Comité du Coutumier) soit adopté; que ce Comité soit un Comité spécial du Sénat académique."

Vote Pour 27

Contre 12

ADOPTE.

12. FACULTE DES ETUDES SUPERIEURES ET DE LA RECHERCHE

12.1 Professeur associé

Monsieur Jankowski explique.

La Faculté des études supérieures et de la recherche propose la création de la nouvelle catégorie du personnel enseignant appelé le professeur associé, répondant aux objectifs suivants:

- Inciter la participation de spécialistes hautement qualifiés qui travaillent à plein temps en milieu extérieur à l'Université de Moncton à certains types d'activités de recherche et d'enseignement, la codirection des projets, la codirection des thèses, etc.
- Cette catégorie de personnel ne remplace pas les chercheurs-associés.
- Cette catégorie de personnel implique, par définition, une association pendant une période de temps limitée avec notre institution.
- La sélection des candidats doit être rigoureuse afin de s'assurer que les personnes retenues soient de haut calibre.

RESOLUTION 27-SAC-860227

Il est proposé par Christophe Jankowski et appuyé par Fernand Arsenault

"Que soit créé le statut de professeur associé, défini comme suit:

Ce statut est créé afin de mieux structurer les relations entre le milieu et les facultés ou écoles de l'Université dans les domaines de la recherche et des études supérieures et de mieux encadrer les étudiants des deuxième et troisième cycles.

RESOLUTION 31-SAC-860227

Mises en candidature: (Mandat régulier au Conseil de recherche)

Catherine Phlipponneau Proposeur: Marie-Thérèse Séguin
Helmut Zobl Proposeur: Georges François

Scrutin par vote secret.

Scrutateurs: Marie-Paule Martin
Gilles Long

Résultats: Catherine Phlipponneau 21
Helmut Zobl 18

M. le Président proclame l'élection de la professeure Catherine Phlipponneau pour un mandat régulier au Conseil de recherche.

PAUSE: de 15h50 à 16h5.

RESOLUTION 32-SAC-860227

Il est proposé par Christophe Jankowski et appuyé par Jean-Guy Vienneau

"Que le mandat des autres membres soit reconduit pour une période d'un an.

Les autres membres sont:

Au Conseil de recherche: Adrien Bérubé
Aurélia Cormier
Jean Collette
Ward O'Neil

Au Conseil des études supérieures: Ahmed Ben-Hassine

Rodrigue Landry"

Vote unanime ADOPTE.

**13. RAPPORT DU COMITÉ D'ETUDE DES PROGRAMMES
PLURIDISCIPLINAIRES**

(Voir le document 08 en annexe)

Monsieur Omer Robichaud, président du Comité, est invité à présenter son rapport.

RESOLUTION 33-SAC-860227

Il est proposé par Pierre Arsenault et appuyé par Bernard Nadeau

"Que le rapport du Comité d'étude des programmes pluridisciplinaires soit reçu."

Un membre se demande comment il se fait que les doyens en cause n'ont pas été consulté.

Selon le Président du Comité, la consultation avec les doyens était envisagée. Elle n'a pu avoir lieu parce qu'il a fallu faire vite et préparer un rapport d'étape pour la présente réunion. M. le Président du Comité s'en excuse. S'il y a des choses à corriger dans le document soumis, cela peut être fait.

Le 28 février 1986

PRESENTS

Louis-Philippe Blanchard,
président
Paul Albert
Fernand Arsenault
Pierre Arsenault
Samuel Arseneault
Julien Belley
Adrien Bérubé
Lorraine Y. Bourque
Armand Caron
Auréa Cormier
Gilberte Couturier-LeBlanc
Michel DeGrâce
Léandre Desjardins
Marie-Elisa Ferran
Georges François
Christel Gallant
Christophe Jankowski
Jean-Claude Ladouceur

PRESENTS

Gilberte LeBlanc
Léonard J. LeBlanc
Louis Lapierre
Edgar Léger
Albert Lévesque
Colette Martin
Bernard Nadeau
Ronald Pettigrew
Victor Ross
Marie-Thérèse Séguin
Narendra Srivastava
Velma Wade
Martin Waltz
Francis Weil
Paul-Emile Benoit, invité
Louis Malenfant, invité
Denis Michaud, observateur
Jean-Guy Rioux, invité
Viateur Viel, invité
Gilles Long, secrétaire

EXCUSES: Gérald Boudreau, Normand Carrier, René Duguay, Bruno Hamel,
Médard Collette, Norbert Fournier, Roland LeBel, James
Lockyer, Eric Martin, Jean Nowlan, Néré St-Amand, Jean-Guy
Vienneau

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9h10.

10. RAPPORT DU COMITE CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Les membres reçoivent une copie du procès-verbal séance tenante. M.
Léonard J. LeBlanc explique brièvement.

RESOLUTION 41-SAC-860227

Il est proposé par Léonard J. Leblanc et appuyé par Armand Caron

"Que le procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-860221
soit reçu."

RESOLUTION 42-SAC-860227

Etant donné que le rapport du Comité conjoint de la planification n'a pas
été distribué à l'avance;

Etant donné que les résolutions demandent qu'on ait le temps de les
étudier;

Il est proposé par Auréa Cormier et appuyé par Velma Wade

"Que le document soit déposé jusqu'au prochain Sénat."

Vote Pour 30 Contre 2 ADOPTE.

M. Francis Weil informe les membres qu'il n'a pris connaissance du procès-
verbal du Comité conjoint de la planification que ce matin, en même temps
que tous les autres sénateurs.

M. le Président confirme ce que M. Weil vient d'avancer.

M. Srivastava précise que dans sa demande, il était disponible pour rencontrer les membres du Comité conjoint. Mais personne ne l'a invité.

18. CONDITIONS SPECIFIQUES AUX PROGRAMMES DU CUS ET DU CUSLM (Voir le document 13 en annexe)

M. Léonard J. LeBlanc explique.

RESOLUTION 43-SAC-860227

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Ronald Pettigrew

"Que les conditions spécifiques des programmes d'études du CUS et du CUSLM soient adoptées telles que présentées."

Vote Pour 30 Contre 1 Abstention 1 ADOPTE.

Mme Lorraine Y. Bourque demande que son abstention soit inscrite parce que, pour elle, il y a incertitude autour des articles 5 et 6 du document 13.

19. ECOLE DE LA FOI (Voir le document 14 en annexe)

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que ce document est distribué pour information. Il précise que ce ne serait pas une Ecole de l'Université de Moncton, ce serait un organisme distinct de l'Université.

RESOLUTION 44-SAC-860227

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Louis Lapierre

"Que le Sénat se prononce en faveur d'une affiliation entre l'Ecole de la foi des diocèses catholiques francophones des Maritimes et l'Université de Moncton, selon les termes définis en page 5 du document 14 du SAC-860227, pourvu que cette affiliation n'entraîne aucune contribution financière directe, de la part de l'Université, à l'établissement ou au fonctionnement de ladite Ecole."

Certains membres se demandent ce qu'il faut entendre par "affiliation"? Qui est affilié à qui?

Selon M. Léonard J. LeBlanc, les deux sont affiliés; ici on parle d'unité autonome. Il y aura une entente dans laquelle sera précisée que l'Ecole demeurera une entité distincte.

En ce qui a trait aux conditions d'admission, il n'est pas question d'admettre à des cours crédités des étudiants qui n'ont pas les préalables.

Vote Pour 25 Contre 7 ADOPTE.

M. le Président apprend à l'assemblée que la mère de M. Jean Nowlan est décédée la nuit dernière. C'est ce qui explique l'absence de M. Nowlan ce matin. M. le Président se fait le porte-parole des membres du Sénat pour offrir à M. Nowlan et à sa famille ses plus sincères condoléances.

20. RAPPORT DU COMITE DE SELECTION DES GRADES HONORIFIQUES

M. le Recteur explique les attributions et le rôle du Comité. Voici les recommandations du Comité pour la Collation des diplômes de mai 1986.

| | |
|----------------------|-------------------------------|
| Nom | Doctorat d'honneur |
| CUS | |
| Patrice Blanchard | Administration publique CUSLM |
| S. Anne-Marie Savoie | Education |
| CUM | |
| Juge Allen Babineaux | Droit |
| Michel Bélanger | Sciences économiques |
| Mgr Donat Chiasson | Sciences religieuses |
| Maureen Forrester | Musique |
| Camille Sandorfy | Sciences |

RESOLUTION 45-SAC-860227

Il est proposé par Adrien Bérubé et appuyé par Gilberte Couturier-LeBlanc

"Que l'on accepte le rapport du Comité de sélection des grades honorifiques tel que présenté."

Vote unanime ADOPTE.

21. RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION DU SENAT: PROFESSEURS EMERITES

M. le Président précise que la candidature de M. Jean Cadieux avait reçu l'approbation du Sénat de mars 1985. Puisqu'il était à l'extérieur du pays pour la Collation des diplômes de 1985, M. Cadieux avait demandé que sa promotion au rang de professeur émérite soit reportée à cette année. Ce qui fut accepté.

RESOLUTION 46-SAC-860227

Il est proposé par Edgar Léger et appuyé par Fernand Arsenault

"Que l'on accepte la recommandation du Bureau de direction du Sénat et que le Père Louis-Marcel Daigle soit élevé au rang de professeur émérite."

Vote Pour 31 Contre 1 ADOPTE.

22. AFFAIRES NOUVELLES

22.1 Lettre du doyen Francis Weil

M. le Secrétaire donne lecture de la lettre de M. Weil (1986 02 19) relative au plagiat.

23. PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu le 29 mai 1986 à 9h.

24. CLOTURE

RESOLUTION 53-SAC-850829

Il est proposé par Albert Lévesque

"Que la séance soit levée."

Vote

unanime

ADOPTE.

Il est 11h10.

Contresigné le _____

Louis-Philippe Blanchard,
président

Gilles Long, secrétaire